

## COVID-19

### ÉTAT DE LA SITUATION DANS L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

De manière quotidienne, l'arrondissement évalue la situation relativement à la COVID-19 et prend les dispositions nécessaires afin que plusieurs activités puissent se dérouler tout en tenant compte des directives émises par la Santé publique.

Comme vous le savez, Montréal est en zone rouge, ce qui entraîne des modifications à notre offre de services. Aussi, les activités proposées par l'arrondissement ou par les organismes partenaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. L'arrondissement travaille actuellement sur une nouvelle offre de services comprenant des activités libres qui sont permises dans les circonstances que nous connaissons. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'arrondissement pour rester informé des nouvelles les plus récentes concernant l'évolution de la situation et les recommandations et directives de la Santé publique. N'hésitez pas non plus à consulter la version électronique du *Répertoire d'activités* de la saison 2020-2021, qui est régulièrement mise à jour. (suite p. 2)

## RESSOURCES COVID-19

POUR DES INFORMATIONS GÉNÉRALES :  
**514 644-4545**

POUR DES PROBLÈMES D'ORDRE PHYSIQUE :  
**Info-Santé 811**

POUR DES PROBLÈMES D'ANXIÉTÉ,  
DE STRESS ET DE DÉPRIME :  
**Info-Social 811**

POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES :  
**1 800 361-9596**

POUR DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES :  
**211**

**QUEBEC.CA/CORONAVIRUS**

## MESSAGE DE LUIS MIRANDA

### MONTRONS-NOUS RÉSILIENS ET PERSÉVÉRANTS



Nous sommes depuis quelques semaines déjà dans la deuxième vague. La pandémie de COVID-19 nous a frappés de plein fouet une nouvelle fois malgré la mise en place de toute une série de mesures sanitaires depuis la fin de l'hiver dernier.

Notre liberté de mouvement est de nouveau restreinte, presque autant qu'au printemps, mais nous devons nous montrer résilients, et nous savons que nous pouvons compter sur chaque Angevine et chaque Angevin pour l'être.

Un certain nombre d'activités n'ont pas lieu à cause des risques de transmission qu'elles sont susceptibles d'entraîner. D'autres activités peuvent quant à elles se dérouler si nous appliquons les consignes sanitaires à la lettre, c'est-à-dire respecter, entre autres, la distanciation physique et la capacité d'accueil des bâtiments selon ce critère bien précis. C'est d'ailleurs la Santé publique qui détermine quelles sont les interdictions, à quelles zones géographiques elles s'appliquent et à quels secteurs d'activités. Par conséquent, nous n'avons d'autre choix que de nous y conformer.

Nous travaillons de manière continue afin de vous offrir une gamme d'activités aussi étendue que possible étant donné la situation, qui perdurera encore plusieurs semaines, cela semble pratiquement inévitable. Dans ces conditions, certaines restrictions se prolongeront bien malgré nous. Il est évident que l'application des consignes

ainsi que la restriction de bon nombre d'activités représentent des contraintes pesantes sur le quotidien de l'ensemble de la population angevine, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. Pourtant, il est important de poursuivre nos efforts, car nous devons penser aux plus vulnérables d'entre nous, comme les personnes âgées ou avec un problème de santé sérieux. Plus nous faisons preuve de persévérance, plus vite nous sortirons de cette crise difficile.

Comme vous le savez, la situation évolue chaque jour et nous nous efforçons de tenir la population angevine informée de chaque changement au plus vite. C'est pour cette raison que l'infolettre de l'arrondissement sera désormais diffusée sur une base hebdomadaire, voire tous les deux ou trois jours éventuellement, afin que vous soyez au fait de toutes les nouvelles relatives à la pandémie et des informations touchant Anjou. Aussi, nous vous encourageons grandement à vous y abonner si ce n'est déjà fait.

En terminant, nous vous informons que l'arrondissement effectue en ce moment des travaux d'aménagement au boisé Saint-Conrad, car nous souhaitons que les Angevines et les Angevins puissent profiter davantage de ce bel environnement. Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter la page 3 du présent *Regards sur Anjou*.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

## COVID-19 (SUITE)

## UN RAPPEL SUR LES ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS À ANJOU



Bibliothèque Jean-Corbeil

## Bibliothèques et culture

Le gouvernement permet que les bibliothèques demeurent partiellement ouvertes, mais les services offerts sont limités. Les services suivants sont disponibles aux bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou : retour des documents (dans la chute à livre) ; prêt des documents préalablement réservés ; accès à la bibliothèque virtuelle en ligne ; abonnement. L'accès aux rayons et aux autres sections des bibliothèques n'est pas autorisé. Rendez-vous en page 4 du présent *Regards sur Anjou* pour connaître les activités qui sont proposées ainsi que les performances des artistes en résidence.

## Sports et loisirs

Tous les sports qui ne sont pas organisés dans un contexte scolaire sont suspendus. Par conséquent, aucune activité sportive organisée ne peut avoir lieu pour l'instant. Les cours de groupe et la pratique encadrée d'un sport sont annulés. Cependant, les activités individuelles ou en duo, les entraînements individuels en pratique libre ainsi que les activités se déroulant avec les membres de votre cellule

familiale demeurent autorisés. Si vous pratiquez une activité physique en duo avec une personne qui ne fait pas partie de votre bulle familiale, vous devez respecter une distance de 2 m avec elle.

Les installations sportives intérieures demeurent ouvertes pour permettre la pratique libre d'activités tout en respectant les règles relatives à la capacité des lieux en fonction de la distanciation physique. L'aréna Chénier est fermé, mais l'aréna Chaumont est ouvert pour la pratique libre du **patinage**. L'offre pour cette activité a été augmentée et l'horaire est disponible en ligne.

Pour ce qui touche à la **baignade libre**, elle est suspendue jusqu'à nouvel ordre, car le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île a restreint l'accès à ses établissements, dont le complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou.



Afin de suivre les consignes émises par la Santé publique, la **danse en ligne** à l'extérieur est par conséquent terminée pour le reste de la saison.

## Activités communautaires

Les activités de soutien à la personne, du personnel administratif des OBNL, d'aide aux collectivités et de la maison des jeunes demeurent autorisées. L'aide alimentaire est ainsi maintenue. Si vous souhaitez obtenir plus de détails, veuillez communiquer avec le Service d'aide communautaire Anjou inc. (SAC Anjou) et le Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou (CHORRA).

Le centre communautaire d'Anjou est ouvert, mais aucune activité n'est permise pour l'instant. Seuls le personnel et les bénévoles ont la possibilité d'accéder au bureau administratif des organismes. Certains services, comme la halte-garderie

Le Carrousel du ptit monde d'Anjou, poursuivent leurs activités. Le centre Roger-Rousseau est également ouvert, mais aucune activité ne s'y déroule sauf la popote roulante, la cuisine collective et les rencontres des AA.

Les réunions, les rassemblements ainsi que les collectes de fonds figurent toutefois parmi les activités interdites.

## Parcs et aires de jeux



Les parcs, les aires de jeux, les modules pour enfants ainsi que les parcs à chiens demeurent ouverts. Les plateaux réservés aux activités individuelles ou en duo sont accessibles, les entraînements individuels en pratique libre ainsi que les activités se déroulant avec les membres de votre cellule familiale sont également autorisés.

## Bureau Accès Anjou et Bureau des permis

Le Bureau Accès Anjou ainsi que le Bureau des permis sont ouverts selon les horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. N'hésitez pas à utiliser les services en ligne pour éviter d'avoir à vous déplacer.

## Collectes et écocentres

Toutes les collectes sont maintenues pour les déchets, le recyclage, les résidus alimentaires ainsi que pour les encombrants. Les écocentres demeurent ouverts.



Nous vous rappelons que le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour les personnes de plus de 10 ans dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts. Si vous souhaitez en apprendre davantage sur le système d'alerte du gouvernement du Québec, veuillez consulter le site Internet **Québec.ca**.

## Regards sur Anjou

*Regards sur Anjou* est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

## Réalisation et conception graphique

Lithium Marketing

## Impression

Deschamps Impression

## Tirage

22 860 exemplaires

## Distribution

Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

## Site Web

ville.montreal.qc.ca/anjou

## Dépôt légal

2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

## Mairie de

l'arrondissement d'Anjou  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9

Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

## Accueil, information et orientation

514 493-8000 ou 311

## Culture, sports, loisirs et développement social

514 493-8200

## Centre communautaire d'Anjou

7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222

## Urgence : 911

## Police

Poste de quartier 46 : 514 280-0146  
Appels non urgents : 514 280-2222

## Travaux publics

(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## ÉVÉNEMENT ANNULÉ



## CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

En raison de la COVID-19, le concours de décorations de Noël est annulé. Cependant, nous vous invitons tout de même à décorer votre maison comme vous savez si bien le faire chaque année. Les décors féeriques et les lumières scintillantes apporteront joie et gaieté dans nos familles et illumineront les rues malgré la période plus difficile que nous traversons actuellement.

## TRAVAUX

NOUVEAUX  
AMÉNAGEMENTS  
AU BOISÉ SAINT-CONRAD

L'arrondissement procède actuellement à des travaux de remplacement des aires de jeux pour enfants et d'aménagement du boisé Saint-Conrad. La première phase se terminera à la mi-décembre. La deuxième est prévue au printemps prochain, entre la mi-mai et le début juin. Les travaux se situent plus précisément à proximité de l'intersection des avenues Guy et Chaumont.

## Les travaux d'aménagement comprennent :

- le remplacement d'une aire de jeux, y compris les modules;
- l'aménagement de sentiers asphaltés;
- des travaux d'infrastructures et de plantation;
- l'installation de mobilier urbain, d'une fontaine d'eau potable, etc.

Comme ces travaux sont susceptibles d'occasionner certains inconvénients, nous prenons toutes les mesures nécessaires pour minimiser les impacts dans le quartier.

## DÉNEIGEMENT

LES ENJEUX DU  
DÉNEIGEMENT EN  
PÉRIODE DE PANDÉMIE

Afin de limiter les risques de transmission du virus au sein de son personnel, l'arrondissement répartira ses équipes de déneigement dans trois lieux physiques distincts durant toute la période hivernale. Ainsi, en cas de quarantaine, les opérations pourront tout de même se poursuivre même si le rythme sera un peu ralenti. Nous prévoyons également conclure des ententes d'entraide mutuelle avec les arrondissements limitrophes au nôtre dans le cas où une éclosion majeure se produise parmi les employés. De cette manière, les opérations de déblaiement et d'épandage d'abrasifs des chaussées et des trottoirs pourront quand même se poursuivre pour assurer la sécurité de l'ensemble des citoyens.

Comme beaucoup de nos concitoyens travaillent de la maison, nous sommes conscients que de nombreux véhicules seront stationnés dans les rues de l'arrondissement pendant les opérations de chargement de la neige. C'est pourquoi nous vous demandons votre collaboration afin de respecter à la lettre les interdictions de stationnement relatives à ces opérations. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer la neige dans la rue et plus particulièrement celle tassée par les déneigeurs privés. Ces amoncellements ralentissent les opérations de ramassage et ont également un impact sur la sécurité des piétons. Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et de votre participation.

## INFOLETTRE

UNE FRÉQUENCE  
AUGMENTÉE POUR MIEUX  
VOUS INFORMER

L'arrondissement a décidé d'augmenter la fréquence d'envoi de son infolettre afin de vous tenir au courant des plus récentes nouvelles. Vous pouvez désormais la recevoir chaque semaine. En effet, ce type de communications s'avère de plus en plus utile, efficace, mais aussi apprécié des lecteurs. C'est donc un moyen que nous privilégions pour informer la population angevine et nous vous invitons à vous y abonner, surtout en cette période de pandémie, en vous rendant sur le site de l'arrondissement, à l'adresse [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou), au bas de la page d'accueil.

## SERVICES EN LIGNE

## DES SERVICES À PRIVILÉGIER

Étant donné les circonstances, nous vous invitons à utiliser autant que possible les services en ligne qui sont mis à votre disposition. Ils sont sécuritaires, simples et rapides en plus de faciliter grandement vos démarches sans que vous n'ayez à vous déplacer. Nous vous rappelons que vous devez vous créer un compte au préalable. Celui-ci vous permettra de définir votre espace personnel et d'accéder à plusieurs types de services dans le confort de votre domicile.

- **Stationnement** : obtenir, renouveler ou remplacer une vignette;
- **Rénovations extérieures** : demander un permis pour refaire la toiture de votre maison, le balcon, remplacer les portes ou les fenêtres ou encore déplacer un escalier, etc.;
- **Animaux de compagnie** : obtenir ou renouveler un permis pour votre ou vos animaux, demander une médaille de remplacement;
- **Collectes** : confirmer la date de passage du camion de recyclage, de compost ou de déchets en consultant Info-Collectes;
- **Bibliothèques** : vous abonner, commander des livres ou des magazines numériques, etc.

Si vous n'avez pas accès à Internet ou que vous deviez quand même vous déplacer, le Bureau Accès Anjou et le Bureau des permis sont ouverts, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Dans le contexte actuel de la pandémie, des mesures ont été mises en place dans les installations de l'arrondissement pour limiter la propagation du virus, mais aussi pour faire respecter les consignes sanitaires, en particulier la distanciation physique.

VOS ÉLUS, TOUJOURS  
DISPONIBLES

**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010



**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



**Richard Leblanc**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017



**Kristine Marsolais**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



**Lynne Shand**  
Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

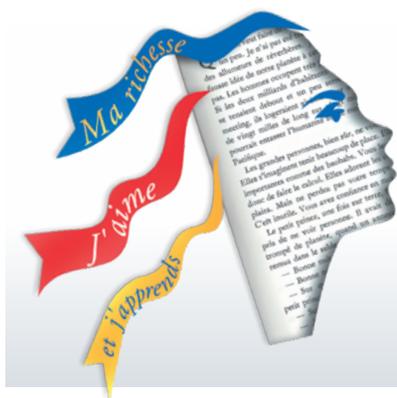
SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra à **huis clos** le **mardi 3 novembre**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. La séance sera filmée et disponible en ligne le lendemain sur le site Internet de l'arrondissement. Si vous désirez poser une question au conseil d'arrondissement, vous devez remplir le formulaire disponible à l'adresse [montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-danjou-de-novembre-huis-clos](http://montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-danjou-de-novembre-huis-clos).

**Renseignements** : 514 493-8000 ou 311

BUREAU DU  
CITOYEN

Veillez noter que les bureaux du citoyen sont annulés jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de COVID-19. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.



### Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt  
514 493-8260

### Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est  
514 493-8271

*Pendant la lecture, profitez de l'occasion pour parler de la couleur, de la forme et de la taille des objets.*



## ACTIVITÉS OFFERTES DANS LES BIBLIOTHÈQUES

### Nous sommes ouverts !

Les bibliothèques d'Anjou restent ouvertes selon l'horaire normal malgré la pandémie. Cependant, veuillez noter que nos services sont restreints pour les retours et les prêts de documents préalablement réservés. Vous pouvez réserver des documents en ligne ou en communiquant avec nous pour obtenir de l'aide. Nos bibliothécaires se feront un plaisir de vous assister. Toutefois, si vous avez envie de faire des découvertes, nous avons préparé pour vous des tables de **suggestions de lecture**, dans les deux bibliothèques, sous forme de « prêts-surprises » et de « coups de cœur » ; vous n'avez qu'à les cueillir au comptoir !

### Jeux de société

La bibliothèque Jean-Corbeil met à votre disposition une collection de 80 jeux de société que vous pouvez emprunter



pour jouer à la maison. N'hésitez pas à demander conseil à nos bibliothécaires pour choisir un jeu en fonction de l'âge de vos enfants ou de vos envies.

### Bricolages à emporter

Nos petites trousse que les enfants peuvent utiliser pour réaliser un bricolage à la maison sont dorénavant disponibles dans les deux bibliothèques. Tout le matériel requis est fourni, ainsi qu'un petit guide expliquant étape par étape comment réaliser la création proposée. Chaque bricolage sera disponible jusqu'à épuisement des stocks de trousse. Nous vous proposons un nouveau bricolage toutes les deux semaines.



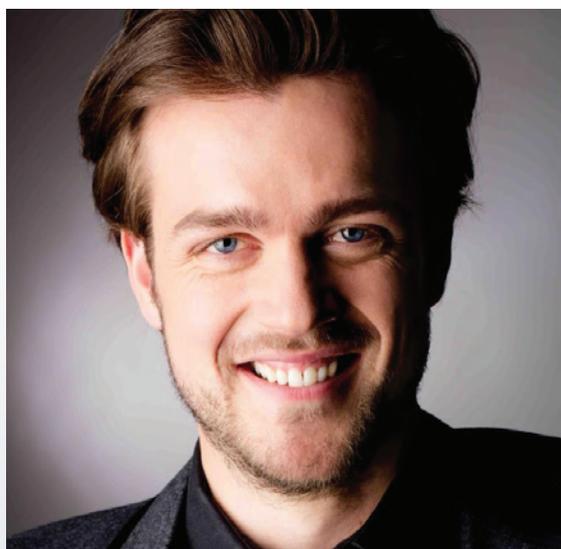
### Bibliothèque virtuelle

Visitez la page [bibliomontreal.com/numerique](http://bibliomontreal.com/numerique) et découvrez une multitude de documents disponibles en ligne. Vous pouvez emprunter des livres numériques en français et en anglais, lire des journaux et des magazines en provenance du monde entier, suivre des cours en ligne (informatique, langues, développement personnel, initiation aux instruments de musique, etc.) ou encore visionner des documentaires vidéo.



Pour vous tenir informé sur l'évolution de nos services ou pour visionner nos activités virtuelles, suivez-nous sur notre page Facebook « Les bibliothèques d'Anjou ».

## CULTURE



© Pierre Rancourt



© Geneviève Lauzon

## UNE SAISON DES COULEURS CRÉATIVE À ANJOU

Cet automne, l'arrondissement d'Anjou accueille des artistes en résidence de création afin de les soutenir dans leur démarche artistique. La musique, le théâtre, la danse contemporaine et le chant classique sont les disciplines à l'honneur.

Sur place, avec les équipes techniques d'Anjou, les artistes ont la chance de développer et d'expérimenter leurs idées selon leurs besoins : l'écriture, l'éclairage scénique ou la sonorisation, les décors, le jeu sur scène.

**Max D. Tremblay** est venu répéter la présentation de son nouvel album *POST* le 22 septembre dernier et a présenté son spectacle le 24 septembre aux citoyens.

Généreux de nature et curieux d'aller à la rencontre des citoyens d'Anjou, malgré les restrictions sanitaires, les artistes se réinventent et offrent des ateliers ou encore un spectacle, de manière virtuelle. **Renée Robitaille**, auteure et conteuse de grand talent, a offert aux écoles, en vidéoconférence, des ateliers de médiation sur le jeu théâtral à la suite de son passage, du 13 au 19 octobre, pour la création de sa pièce.

Parfois même, ils vont jusqu'à recueillir et s'inspirer des témoignages des citoyens dans l'écriture de leur texte ! C'est ce qu'ont fait les membres du collectif **Les Collectionneuses**, présentes du 26 au 30 octobre : deux discussions en ligne ont permis à de nombreux aînés de parler de deuils vécus et d'en faire ressortir la beauté et les anecdotes !

Dans les semaines qui suivent, l'arrondissement aura la chance d'accueillir la danseuse et chorégraphe **Geneviève Lauzon** pour la création d'un spectacle solo (16 au 20 novembre) ainsi que la compagnie **Dans son salon**, venue expérimenter ses idées techniques pour son spectacle *It's fine* (30 novembre au 4 décembre).

**Pierre Rancourt**, chanteur d'opéra bien connu des citoyens d'Anjou, viendra boucler la boucle des résidences (9 au 11 décembre) pour la création d'un spectacle.

**Surveillez la page Facebook des bibliothèques d'Anjou, de nombreuses vidéos et d'autres surprises y seront partagées pour vous.**



© Dans son salon